



# Les instances

**La FSU défend vos droits et vos conditions de travail dans toutes les instances.**

## Les CT deviennent CSA (Comité Social d'Administration)

Les différents axes de la politique académique qui déterminent nos conditions d'enseignement sont discutés en CSA aux niveaux académique et départemental : répartition des moyens par département, par établissement et par école, gestion des personnels, application des politiques ministérielles...

Vos élu-es FSU sont les seul-es à intervenir

systématiquement pour défendre l'ensemble des personnels.

Par leur nombre, leur expertise, et leur présence sur le terrain, vos élu-es défendent chaque établissement, chaque école et chaque collègue. Ils obtiennent ainsi par exemple, tous les ans, des créations de postes, des ouvertures de classes ou des annulations de suppressions de postes.

## Le Conseil Départemental de l'Éducation Nationale

Le CDEN examine et rend des avis sur la sectorisation et les budgets des collèges, les ouvertures / fermetures de classes, les DGH. Y siègent les représentants de la DSDEN et des collectivités locales, des usagers et des personnels. La FSU y dénonce la baisse (en tenant compte de l'inflation)

des moyens alloués aux écoles et aux établissements.

Par leurs votes, leurs déclarations préalables et leurs vœux, les représentant-es FSU utilisent cette instance pour défendre les conditions de travail des personnels et d'étude des élèves.



**En votant massivement pour la FSU, vous renforcerez des représentant-es engagé-es pour la défense de l'ensemble des personnels, à tous les échelons.**

©DR



Je  
vote



**ENGAGÉ-ES POUR  
DE MEILLEURES  
CONDITIONS DE TRAVAIL**

## CDAS et CAAS - La FSU au cœur de la défense des droits sociaux des personnels

La Commission Académique d'Action Sociale définit l'action sociale pour tous les personnels, titulaires comme non-titulaires. Elle vise à améliorer les conditions de vie des agents publics et de leur famille, notamment pour la restauration, le logement, l'enfance et les loisirs, et pour répondre à des situations d'urgence.

Les Commissions Départementales d'Action Sociale proposent les aides d'urgence pour faire face aux

accidents de la vie des collègues et font remonter les besoins locaux pour mettre à jour la circulaire annuelle académique d'action sociale.

La FSU, majoritaire dans ces instances, soutient les demandes des collègues et lutte au quotidien pour renforcer l'action sociale à hauteur des besoins des personnels. Elle a notamment obtenu une enveloppe de plus de 5 millions d'euros pour le logement.

## Le CHSCT (Comité Hygiène Sécurité et Conditions de travail) devient Formation Spécialisée

Le CHSCT est une instance essentielle qui aborde hygiène, sécurité et conditions de travail pour les personnels. Dans notre académie, les représentants FSU sont majoritaires dans tous les CHSCT.

Toutes et tous en exercice et ancrés dans le métier, ils opposent la réalité du travail aux injonctions de l'Administration. Cette année, une enquête CHSCT initiée par la FSU a ainsi montré la nécessité de diminuer la souffrance au travail des AED en particulier par l'augmentation des moyens. L'avis voté à l'unanimité fait peser sur l'Administration une lourde responsabilité : plus personne ne peut ignorer

que les conditions d'exercice des AED sont difficiles et que le barème des dotations est déconnecté du terrain.

La FSU lance également un combat pour alerter sur les conditions de travail des AESH et obtenir des améliorations concrètes pour ces personnels.

Et au quotidien, ce sont toutes les remontées des collègues dans les écoles, les collèges, les lycées et les services qui sont au cœur des interventions de la FSU dans les différentes instances avec un seul but : obtenir de meilleures conditions de travail pour les personnels !

**Grâce à vos voix lors des élections professionnelles,  
la FSU poursuivra son action dans toutes ces instances,  
ainsi que dans les CAP, les CCP...**



ENGAGÉ-ES POUR +  
DE JUSTICE SOCIALE

